

Article 31 du Règlement

cette modification constitutionnelle. Je fais entièrement confiance à l'avenir du Canada et au rôle que notre pays a à jouer dans le monde.

Je crois sincèrement que les Canadiens sauront réaliser cet objectif des plus élevés: renforcer l'unité de leur pays dans les mois à venir. Ce n'est que grâce à ce renforcement que nous pourrions aider les autres pays à relever les défis réels de notre époque, tant sur le plan économique qu'environnemental.

* * *

L'ÉNERGIE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'interviens pour signaler à la Chambre que le prix du gaz propane a augmenté de 50 p. 100 au cours du mois dernier. Depuis le début de décembre, le prix du propane en vrac est passé d'environ 19 cents à 30 cents le litre dans tout l'est de l'Ontario. Le propriétaire d'une fabrique de provende de ma circonscription a calculé que le coût de chauffage de ses chaudières augmenterait de 20 000 \$ cette année si le prix ne changeait pas. Le propriétaire d'une épicerie et d'une boulangerie de ma circonscription qui utilise le gaz propane a lui aussi déclaré que ses coûts d'exploitation augmenteraient de plus de 8 000 \$ rien que pour cet hiver.

J'invite le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à communiquer immédiatement avec les dirigeants des grandes sociétés pétrolières pour leur dire que cette hausse de prix du propane est complètement injustifiable. Dans une région rurale comme celle que je représente, le propane est un combustible indispensable. Nous en avons besoin pour y exploiter de nombreuses entreprises. J'espère que le gouvernement prendra note du problème et réagira immédiatement.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, tous reconnaissent que l'effet de serre occasionnant le réchauffement de la planète constitue un défi environnemental important.

Le 16 janvier dernier, la société Minéraux Noranda, division Horne, située à Rouyn-Noranda, faisait part des gestes concrets posés au cours des dernières années pour combattre l'effet de serre.

Alors qu'on brûlait en 1980 plus de 15 millions de gallons impériaux d'huile lourde, on n'en utilisait, en 1989, que 166 000 gallons, soit une réduction de 98,9 p. 100. Côté charbon, le tonnage utilisé est passé de 32 350 en 1980 à 10 539 en 1989 pour une diminution de 67,4 p. 100.

Minéraux Noranda attribue ces succès à la construction de deux usines de séparation d'air au cours des dernières années au coût de quelque 16 millions de dollars. En réduisant ainsi de façon très importante son utilisation d'huile lourde et de charbon, la division Horne de Noranda émet 4,2 milliards de moins de pieds cubes de CO₂ dans l'atmosphère annuellement qu'elle n'en émettait en 1980. Pour bien situer l'ampleur d'une telle réduction, soulignons qu'il s'agit de l'équivalent annuel de ce qu'émettraient à l'atmosphère 23 000 résidences unifamiliales chauffées au gaz naturel.

Monsieur le Président, il est évident que le *leadership* exercé par le gouvernement fédéral en matière environnementale porte fruit. J'aimerais inviter aussi tous mes collègues. . .

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est): Monsieur le Président, l'American Lung Association a fait paraître récemment une étude montrant que la pollution de l'air causée par l'automobile provoquait entre 50 000 et 120 000 décès par année aux États-Unis. Cette forme de pollution coûte plus de 40 milliards de dollars par an au système de soins de santé. Ces décès sont dus à l'insuffisance des normes sur les émissions et à l'utilisation de combustibles fossiles polluants.

Il est également mentionné dans le rapport que les gaz d'échappement des automobiles sont responsables de la dévastation de grandes superficies de terres boisées et agricoles. Ces conclusions percutantes devraient préoccuper aussi les Canadiens. Elles montrent clairement au gouvernement qu'il devrait prendre au sérieux la promotion de l'usage de carburants moins polluants.